Rapport public Parcoursup session 2024

Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC/Chimie Lumomat

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC/Chimie Lumomat (35822)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC/Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	78	44	44	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC /Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	41	27	27	4	80 %
			Masculin	37	17	17	1	20 %
			Total	**78**	**44**	**44**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC /Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	4	0	0	0	0 %
				AB	15	8	8	1	20 %
				B	31	18	18	1	20 %
				TB	22	16	16	2	40 %
				TBF	2	2	2	1	20 %
				Total	**74**	**44**	**44**	**5**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	AB	2	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	TB	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC /Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	51	34	34	4	80 %
			En réorientation	20	7	7	1	20 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	5	3	3	0	0 %
			Total	**78**	**44**	**44**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC /Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	61	37	37	3
			Autres doublettes	11	7	7	2
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Angers - C. M.I - Cursus Master en Ingénierie - Chimie - MPC/Chimie Lumomat (35822)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	84,7 %	84,1 %	84,1 %	60 %
		Autres doublettes	15,3 %	15,9 %	15,9 %	40 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Candidats en terminale : moyennes des notes en mathématiques, physique-chimie. Positionnement dans la promotion.	Bac, bulletins de première et de terminale	Essentiel
	Candidats déjà dans le supérieur : Moyenne au Bac ou équivalent Notes en mathématiques, physique-chimie. Moyenne en classe préparatoire mathématiques, physique-chimie	Bac, bulletins de première et terminale, bulletins de classe préparatoire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau d'expression en français et en anglais. Capacité rédactionnelle : orthographe, grammaire. Note de français. Note d'anglais. Capacité à s'exprimer clairement à l'oral, à argumenter	Bac ; Bulletins de première et terminale ; Fiche avenir : appréciation du professeur principal ; Bac de français	Très important
Savoir-être	Niveau d'implication ; Capacité à travailler en autonomie et en équipe ; capacité à prendre des initiatives	Fiche avenir ; appréciation du professeur principal	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet professionnel avec la formation ; Connaissance de la formation	Fiche avenir, lettre de motivation.	Très important
	Présence lors de la journée des portes ouvertes ou des salons ; Connaissance des CMI, du flyer, de la brochure du CMI Lumomat	Fiche avenir, Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à s'investir, membre d'association(s)	Lettre de motivation. Rubrique activités et centres d'intérêt. Fiche avenir.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les membres de la commission basent la sélection des étudiants à partir de l’examen attentif des bulletins de 1ère et de Terminale (et les bulletins ou relevés de notes correspondant aux études éventuelles poursuivies dans une formation du Supérieur) avec une attention particulière portée sur les résultats et appréciations obtenus par les candidats dans les matières scientifiques. Les élements de la Fiche Avenir (ou fiche de suivi) ainsi que les autres élements qualitatifs complètent l'analyse des dossiers. Ces modlaités permettent d'avoir une approche complète de l’adéquation entre le profil du candidat et les attendus de la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de bien se renseigner sur le contenu et les attendus de la formation via différentes possibilités d' information : Site internet de l'UA , Portes ouvertes de l'établissement, Opération M'essayer C'est M'adopter, Salons, demande de renseignement auprès des responsables pédagogiques du CMI

Signature :
Françoise GROLLEAU,
Président de l'établissement Université Angers